



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 septembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 septembre 2010

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DES
TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION
NIORTAISE - APPORBATION D'UN NOUVEAU
MODE DE DIRECTION GENERALE

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
28 septembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Annick DEFAYE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Aurélien MANSART
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2010

DELIBERATION D20100371

SECRETARIAT GENERAL

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION NIORTAISE - APPORBATION D'UN NOUVEAU MODE DE DIRECTION GENERALE

Monsieur Pascal DUFORESTEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Lors de sa réunion constitutive du 14 décembre 2006, le Conseil d'Administration de la SEMTAN a choisi, conformément à l'article 23 de ses statuts, de retenir le mode de direction de la SEM composé d'un Président et d'un Directeur général, tous deux désignés parmi les membres du Conseil d'Administration.

Lors de sa réunion du 13 septembre 2007, le Conseil d'Administration de la SEMTAN avait émis le souhait de regrouper les fonctions de Président avec celles de Directeur général.

Cette proposition a reçu, conformément à l'article 23, alinéa 3, des statuts de la SEMTAN l'accord de la CAN, actionnaire public de la SEM, par délibération du 24 septembre 2007.

Par délibération du 29 juin 2010, la Communauté d'Agglomération de Niort a attribué la nouvelle Délégation de Service Public des transports pour une durée de 6 années à compter du 1^{er} septembre 2010.

La SEMTAN a souhaité modifier son mode de direction pour satisfaire l'évolution importante du contenu technique, géographique, humain et financier de la nouvelle DSP.

Conformément à l'article 23, alinéa 3, les organes délibérants des collectivités adhérentes doivent délibérer pour autoriser leurs représentants à voter cette modification en qualité de membres du Conseil d'Administration de la SEMTAN pour choisir un nouveau mode de direction composé d'un Président et d'un Directeur général.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le nouveau mode de direction de la SEMTAN composé d'un Président et d'un Directeur général, conformément à l'article 23 des statuts ;
- Ne pas modifier les autres décisions relatives à la création de la SEMTAN portant désignation des représentants de la Ville de Niort et les autorisant à exercer les fonctions que le Conseil d'Administration souhaite leur confier.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Pascal DUFORESTEL